

L'appui aux organisations régionales dans la définition et la mise en œuvre des programmes de soutien aux opérations de paix permettrait de créer des points d'ancrage régionaux et de développer une assise institutionnelle. Une telle approche offrirait plusieurs avantages, comme de favoriser la coordination et la concertation entre les membres et avec les partenaires étrangers, d'assurer la durabilité et l'évolution des mécanismes institutionnels, et de mieux vérifier la bonne gestion et l'emploi judicieux des ressources dégagées par les pays donateurs.

1.1 Cibler les institutions les plus avancées

Il est essentiel dans cette voie de cibler les institutions les plus avancées, c'est à dire de se concentrer sur les structures où il existe une forte volonté politique, tout en encourageant les autres institutions régionales les moins avancées à se développer. Le Canada devrait insister auprès de ses partenaires sur la nécessité d'aider les institutions régionales à se doter du personnel et des moyens matériels nécessaires au bon fonctionnement des mécanismes de paix et de sécurité qui se mettent en place en Afrique.

Comme point de départ, il serait donc plus utile d'appuyer les efforts au sein de l'Union africaine et de la CEDEAO. Le Canada devrait aider au développement des capacités de prévention et d'alerte précoce en aidant à rendre opérationnel le centre de veille prévu par le mécanisme de l'OUA, ainsi que le centre d'observation et de suivi de la CEDEAO chargé de surveiller la situation dans la région et détecter les signes de tension ou de conflit. Pour ce faire, il est essentiel soutenir la mise en place de capacités de collecte, d'analyse et de traitement de l'information. Le Canada devrait déployer des efforts auprès des pays donateurs pour faciliter le partage des informations entre les pays développés qui disposent de grandes capacités de collecte, l'ONU et les institutions régionales africaines.

Les interventions du Canada devraient également concerner les capacités de réaction rapide. Pour ce faire, il faudrait encourager la constitution de forces régionales en attente dans les pays africains prêtes à être déployées pour des opérations de paix de l'ONU ou d'initiative africaine. Les interventions pour aider les institutions africaines ne devraient pas négliger les capacités en consolidation de la paix dont dépendent le retour à la paix et la sécurité dans les situations post-confliktuelles. À cet égard, le Canada devrait encourager la constitution au sein de ces organisations d'unités de coopération civilo-militaire pour la consolidation de la paix.

1.2 Assurer un financement accru des OIG africaines

Le soutien financier extérieur est important pour les institutions africaines. Le Canada devrait soutenir ces organisations, tant par des contributions régulières que par des apports ponctuels destinés à la réalisation d'activités spécifiques. Or, les organisations africaines, comme l'OUA, ont toujours eu de la difficulté à obtenir des contributions significatives de leurs membres.

Le Canada devrait encourager les pays africains à respecter et même à augmenter leur contributions aux budgets des organisations dont ils sont membres. L'aide canadienne aux OIG africaines pourrait donc être en partie liée à